Parcours sécurité en alternance

Sécurité privée, protection rapprochée et sécurité incendie.
Un an pour préparer trois qualifications, avec une formation gratuite et un salaire.



APPRENDRE • PRATIQUER • S'ENGAGER POUR SON AVENIR

Janvier 2027

Votre rentrée en alternance
à Puget-sur-Argens

3 formations

APS + A3P + SSIAP 1
Une année pour construire votre expérience.

0 €

de frais pédagogiques en apprentissage

Tarif habituel du parcours : 7 000 €

(pris en charge par l'État dans le cadre du contrat d'apprentissage)

Un salaire chaque mois

Pendant votre contrat d'apprentissage.

04 22 47 07 68 • ecole@integraleacademy.com

Trois formations. Un profil polyvalent.

Des compétences complémentaires pour accéder à plusieurs métiers de la sécurité.

APS — 175 h

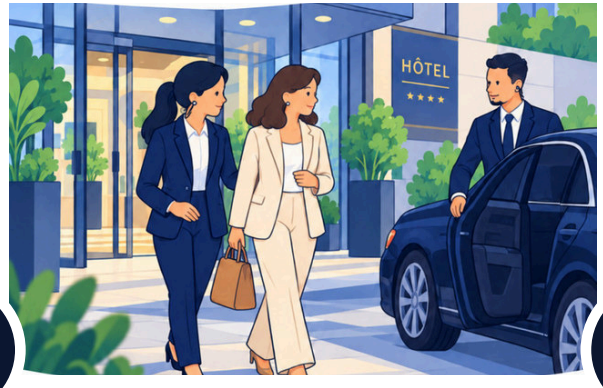


Prévention et sécurité

Préparez le TFP Agent de prévention et de sécurité.

- Contrôle des accès et rondes.
- Prévention des incidents.
- Gestion des situations de tension.

A3P — 328 h



Protection rapprochée

Préparez le TFP Agent de protection physique des personnes.

- Analyse des risques et préparation.
- Sécurisation des déplacements.
- Protection et coordination en équipe.

SSIAP 1 — 70 h



Sécurité incendie

Préparez le diplôme d'agent des services de sécurité incendie.

- Prévention du risque incendie.
- Contrôle des installations.
- Alerte, évacuation et assistance.

Les titres et le diplôme sont délivrés sous réserve de réussite aux évaluations. L'exercice de la sécurité privée nécessite la carte professionnelle CNAPS correspondant aux missions.

04 22 47 07 68 • ecole@integraleacademy.com

Un calendrier pour progresser par étapes.

Des périodes de formation et de longues immersions pour mettre vos acquis en pratique.

APS · A3P · SSIAP 1 · Entreprise

1

JANVIER À FÉVRIER 2027

Formation APS

175 h, examen puis demande de carte professionnelle.

2

MARS À JUIN 2027

Première période en entreprise

Découvrez les missions de surveillance et les exigences du terrain.

3

JUIN À JUILLET 2027

Formation A3P

328 h pour développer vos compétences en protection rapprochée.

4

JUILLET À DÉCEMBRE 2027

Nouvelle période en entreprise

Consolidez votre expérience et gagnez en autonomie.

5

DÉCEMBRE 2027

Formation SSIAP 1

70 h pour compléter votre parcours en sécurité incendie.

VOTRE EXPÉRIENCE

Plus de

1 100 h

prévues en entreprise
sur le parcours

Les missions confiées suivent les qualifications obtenues et les autorisations dont vous disposez.

Calendrier prévisionnel. Les dates précises, examens et transitions sont confirmés lors de l'inscription. L'entrée sur une mission réglementée dépend de l'obtention des autorisations requises.

04 22 47 07 68 • ecole@integraleacademy.com

Une formation gratuite. Et un salaire.

Trois formations complémentaires, avec 0 € de frais pédagogiques pour l'apprenti.

TARIF HABITUEL DU PARCOURS

7 000 €

(pris en charge par l'État dans le cadre du contrat d'apprentissage)

EN APPRENTISSAGE

0 €

de frais pédagogiques à votre charge

Une formation gratuite pour vous.

VOTRE RÉMUNÉRATION

Un salaire mensuel pendant votre contrat.

Repères généraux en 1re année pour les moins de 26 ans :

16-17 ans	27 % du SMIC
18-20 ans	43 % du SMIC
21-25 ans	53 % du SMIC ou 53 % du minimum conventionnel*

* Le montant le plus favorable est retenu. Votre salaire dépend de votre âge, de votre parcours et de la convention collective. L'accès au parcours est vérifié avec l'équipe ; les règles et minima applicables en janvier 2027 seront précisés sur votre contrat.

Le temps de formation fait partie du temps de travail pendant le contrat.

Prise en charge mise en œuvre par l'OPCO de l'employeur, selon les règles applicables. Repères : Service-Public.fr ; Code du travail, art. L6211-1.

04 22 47 07 68 • ecole@integraleacademy.com

Apprendre sur le terrain.

Mettez vos acquis en pratique dans différents environnements, selon les qualifications obtenues.

01

Sites et entreprises

Contrôle des accès, rondes, prévention et transmission des informations.

02

Événements et accueil du public

Orientation des visiteurs et participation à la sécurité des manifestations.

03

Établissements recevant du public

Prévention incendie, surveillance des installations et assistance aux personnes.

04

Protection rapprochée

Préparation des missions et protection des personnes après la formation A3P.



Observer, comprendre les consignes, agir avec méthode.

LES QUALITÉS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

— Rigueur — Sang-froid — Discrétion

Les affectations dépendent de l'entreprise, de ses besoins et des titres détenus. La protection rapprochée et la sécurité incendie ne sont pas exercées avant validation des qualifications nécessaires.

04 22 47 07 68 • ecole@integraleacademy.com

Votre projet commence ici.

Les conditions essentielles, vérifiées avec vous avant l'entrée en formation.



Un premier échange, pour faire le point.

Nous vérifions vos pièces et vous guidons.

Moins de 26 ans
Public de cette session

1 an
Janvier à décembre

Permis B
Mobilité requise

Motivé
Prêt à vous engager

VOTRE DOSSIER, ÉTAPE PAR ÉTAPE

Un dossier compatible avec la sécurité privée

Casier judiciaire et antécédents compatibles avec ces métiers ; enquête administrative réalisée par le CNAPS.

Les autorisations nécessaires

Autorisation CNAPS avant la formation, sauf carte valide ou dispense. Droit de travailler en France et dossier complet.

Une bonne maîtrise du français

Lire, écrire, comprendre et s'exprimer. Justificatif de niveau B1 pour les ressortissants étrangers.

Les pièces propres à chaque formation

A3P : permis B et aptitude médicale. SSIAP 1 : certificat médical de moins de 3 mois et secourisme valide.

Moins de 26 ans : public visé pour cette session. L'apprentissage est généralement accessible jusqu'à 29 ans révolus, avec dérogations.

Un besoin lié au handicap ? Contactez-nous pour étudier les aménagements possibles et les exigences des métiers.

Une année pour révéler votre potentiel.

Votre motivation se transforme en compétences, au centre comme en entreprise.

01

S’engager pour un an

Cours, entreprise et examens : organisez votre disponibilité de janvier à décembre 2027.

02

Être présent et ponctuel

Respectez les horaires et prévenez l’école et l’employeur dès qu’une difficulté se présente.

03

Participer pour progresser

Impliquez-vous dans les exercices, révisez régulièrement et préparez chaque évaluation.

04

Adopter les bons réflexes

Respectez les consignes, les personnes et la confidentialité. Soignez votre tenue et votre attitude.

05

Préparer ses déplacements

Anticipez vos trajets, les lieux de mission et les horaires de l’entreprise grâce à votre mobilité.

06

Rester acteur de son parcours

Transmettez vos documents, préparez les entretiens et échangez avec l’équipe en cas de besoin.



Votre motivation se voit sur le terrain.

Des entreprises partenaires, déjà à nos côtés.

Intégrale Academy dispose déjà d'entreprises partenaires dans le secteur de la sécurité.

UN RÉSEAU POUR VOTRE PROJET

Vous n'avez pas encore d'entreprise ?

Contactez-nous dès maintenant. Nous pouvons vous mettre en relation avec nos partenaires, selon votre profil et leurs besoins de recrutement.

Une mise en relation se prépare : un CV clair, une motivation expliquée et un entretien sérieux.

Préparer votre candidature

Nous faisons le point sur votre projet, votre CV, vos disponibilités et votre mobilité pour cibler les entreprises adaptées.

Faciliter les mises en relation

Nous vous orientons vers nos entreprises partenaires selon les opportunités. Continuez aussi vos démarches personnelles et préparez vos entretiens.

Vous suivre pendant l'année

L'équipe pédagogique et votre maître d'apprentissage suivent votre progression et vous aident à faire le lien entre les cours et le terrain.

L'embauche dépend de l'entretien, de l'accord de l'entreprise et de la validation des conditions du contrat. La mise en relation ne garantit pas un recrutement.

04 22 47 07 68 • ecole@integraleacademy.com

Préparez votre rentrée dès maintenant.

Un premier échange pour vérifier les prérequis, confirmer votre engagement et lancer votre candidature.

1

Contactez-nous

Demandez le parcours sécurité en alternance de janvier 2027.

2

Préparez votre dossier

Nous vérifions les prérequis, les pièces et votre disponibilité sur un an.

3

Rencontrez les entreprises

Préparez vos entretiens avec notre appui et nos partenaires.

4

Confirmez votre entrée

Finalisez les démarches CNAPS, le contrat et votre organisation.

VOS QUESTIONS

La formation est-elle vraiment gratuite ?

Oui. Tarif habituel : 7 000 € (pris en charge par l'État dans le cadre du contrat d'apprentissage). Pour vous : 0 € de frais pédagogiques.

Je n'ai pas encore d'entreprise.

Nous avons déjà des entreprises partenaires. Contactez-nous pour préparer votre candidature et les mises en relation, selon votre profil et leurs besoins.

Quand commence ma rémunération ?

À la date de prise d'effet de votre contrat d'apprentissage. Vous percevez ensuite un salaire pendant votre contrat, y compris lors des périodes de formation.

La carte CNAPS est-elle automatique ?

Non. Après la réussite à la formation, vous devez en faire la demande. Le CNAPS vérifie les conditions et décide de sa délivrance.

04 22 47 07 68 • ecole@integraleacademy.com

Parlons de votre projet.

Parcours sécurité en alternance · Rentrée janvier 2027
Aurélie et Cassandre vous accompagnent dans les démarches et la préparation de votre entrée.



Aurélie
BAYARD-CHAUSSEZ

Chargée des relations clients

aurelie@integraleacademy.com

04 87 83 06 15 Ligne directe

07 69 39 04 57 Mobile



Cassandre
MENARD

Responsable commerciale

cassandre@integraleacademy.com

04 87 83 06 16 Ligne directe

07 43 58 22 64 Mobile

VOTRE CENTRE

54 chemin du Carreou
83480 Puget-sur-Argens

integraleacademy.com

Centre autorisé par le CNAPS · Certifié Qualiopi
CNAPS : FOR-083-2027-02-08-20200755135